

Fredericton

CAPITAL REGION

Programme de subvention pour le tourisme sportif

Lignes directrices pour la présentation de demandes



Introduction

La Ville de Fredericton reconnaît le rôle de moteur économique que jouent le sport et les événements sportifs dans la collectivité. Les Lignes directrices pour la présentation de demandes au Programme de subvention pour le tourisme sportif visent à fournir un cadre pour l'aide financière offerte aux groupes qui organisent des événements sportifs à Fredericton. Ces événements contribuent à l'économie locale et renforcent les capacités de nombreuses façons, qu'il s'agisse du bénévolat, du développement du sport ou de l'engagement communautaire.

L'aide financière peut être offerte à des organismes locaux de sport sans but lucratif pour le développement, le déroulement et l'organisation d'événements sportifs régionaux, provinciaux, nationaux et internationaux dans la ville de Fredericton.

Les montants accordés seront déterminés par le coordonnateur du tourisme sportif et approuvés par le gestionnaire de Tourisme Fredericton. Les événements de renom de plus de 25 000 \$ exigeront également l'approbation du conseil municipal.

Admissibilité

- Seuls les organismes sans but lucratif sont admissibles à une subvention même s'il est possible que les demandes d'autres organisations soient étudiées compte tenu du caractère exceptionnel et de la portée de l'événement.
- Un organisme ne peut soumettre qu'une (1) demande par événement.
- Les événements sportifs doivent avoir une durée d'au moins deux (2) jours.
- Les demandes peuvent être soumises pour des événements de renom, des réunions sportives et des congrès récurrents ou ponctuels.
- Les compétitions doivent être ouvertes aux spectateurs du grand public.
- Les demandes peuvent se rapporter aux événements suivants :
 - o tournois (régionaux, provinciaux, nationaux, internationaux);
 - o festivals et compétitions (marathons, cyclisme, sport de créneau);
 - o assemblées générales annuelles (provinciales, nationales, internationales);
 - o réunions et sommets relatifs au sport;
 - o formation (officiels, bénévoles); o événements locaux axés sur la région.
- Au moins le tiers des participants doivent faire plus de 100 km pour assister à l'événement.
- La majorité des compétitions se dérouleront dans les limites de la ville.
- La majorité des participants/spectateurs passera la nuit dans des établissements d'hébergement de la ville.

Critères de subvention



La Ville de Fredericton tiendra compte des critères suivants dans l'évaluation des demandes de subvention.

1. Retombées économiques
 - a. Nombre de participants
 - b. Nombre de spectateurs
 - c. Nombre de chambres-nuits dans les hôtels
 - d. Pourcentage de participants et de spectateurs qui viennent de l'extérieur de la région du Grand Fredericton
2. Compatibilité avec la collectivité
 - a. Installations
 - b. Possibilités pour la collectivité
 - c. Capacités actuelles
 - d. Harmonisation avec les objectifs et les plans directeurs de la Ville de Fredericton
3. Avantages futurs
 - a. Possibilité de tirer parti des événements actuels pour de futurs événements
4. Répercussions sur le développement du sport à l'échelle locale
 - a. Rehausser le prestige du sport
 - b. Accroître la capacité des entraîneurs, des officiels et des bénévoles
5. Répercussions sociales
 - a. Engagement des participants et des spectateurs locaux
6. Réputation
 - a. Répercussions d'un événement sur la réputation et le prestige de Fredericton en matière d'événements sportifs

Dépenses admissibles

- Dépenses directement liées à la préparation et à la présentation de la soumission
- Cautionnement ou retenue nécessaires pour obtenir le droit de tenir après l'acceptation d'une soumission retenue
- Financement disponible pour la conception et le développement de nouveaux événements annuels ou d'événements annuels existants
- Frais de location d'installations
- Perfectionnement de l'organisation (entraîneurs, officiels, bénévoles, etc.)
- Achat de l'équipement requis pour tenir l'événement
- Dépenses associées directement à la présentation de l'événement
- Dépenses associées à la croissance d'un événement existant
- Recherche pour l'événement
- Études sur les retombées économiques



Présentation d'une demande

Pour qu'une demande au titre du Programme de subvention pour le tourisme sportif soit examinée, les renseignements suivants doivent être soumis au coordonnateur du tourisme sportif :

1. Demande de subvention pour l'organisation d'un événement – Tourisme sportif de la Ville de Fredericton
2. Estimation selon le Modèle d'évaluation économique du tourisme sportif (MEETS) – conjointement avec le coordonnateur du tourisme sportif
3. Budget préliminaire de l'événement
4. Confirmation du statut d'organisme sans but lucratif de l'organisme présentant la demande

Niveaux de financement

International

Au moins un tiers des participants réside à l'extérieur du Canada.

National

Plus de six (6) provinces canadiennes sont représentées. Au moins un tiers des participants réside à l'extérieur du Nouveau-Brunswick.

Régional

Jusqu'à six (6) provinces canadiennes sont représentées. Au moins un tiers des participants réside à l'extérieur du Nouveau-Brunswick.

Provincial

Tous les participants résident au Nouveau-Brunswick. Au moins un tiers des participants réside à l'extérieur de la région du Grand Fredericton.

Développement

Disponible pour le développement de nouveaux événements ou la croissance d'événements existants afin d'atteindre la capacité économique. Au moins un tiers des participants réside à l'extérieur de la région du Grand Fredericton.

Événements de renom

Une attention particulière sera accordée aux événements sportifs importants, notamment quant au nombre de participants, à l'intérêt des spectateurs, au nombre de visiteurs supplémentaires, à la couverture médiatique et aux avantages futurs pour la Ville de Fredericton. Les demandes pour les



événements de renom doivent être présentés au moins 18 mois à l'avance afin que l'événement puisse être pris en compte dans le processus budgétaire de la municipalité.

Catégories de financement

Les demandes seront triées en fonction des catégories suivantes et devront satisfaire à au moins un niveau de critères pour être prises en considération :

	Moins de 100 participants	Plus de 100 participants
	Moins de 1 000 spectateurs	Plus de 1 000 spectateurs
	Moins de 50 chambres-nuits	Plus de 50 chambres-nuits
Provincial	jusqu'à 1 000 \$	jusqu'à 2 500 \$
Régional	jusqu'à 2 000 \$	jusqu'à 5 000 \$
National	jusqu'à 2 500 \$	jusqu'à 5 000 \$
International	jusqu'à 5 000 \$	<i>*Voir Événements de renom</i>
Développement	jusqu'à 2 500 \$	jusqu'à 5 000 \$
Événements de renom	jusqu'à 10 000 \$	<i>*Communiquer avec le coordonnateur du tourisme sportif</i>

